Nations Unies E/2006/79

Conseil économique et social

Distr. générale
31 mai 2006
Français
Original : anglais

Session de fond de 2006
Genève, 3-28 juillet 2006
Point 7 c) de l'ordre du jour provisoire*
Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions : coopération internationale dans le domaine de l'informatique

Coopération internationale dans le domaine de l'informatique

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la résolution 2005/12 du Conseil économique et social, dans laquelle celui-ci a prié son président de reconduire pour un an encore le mandat du Groupe de travail à composition non limitée sur l'informatique afin de lui permettre de persévérer dans les efforts qu'il déploie pour assurer le relais entre les besoins des États Membres et les activités du Secrétariat en matière d'informatique.

Le présent rapport fait ressortir la poursuite de la coopération entre le Groupe de travail et le Secrétariat, qui a permis d'apporter des améliorations concrètes sur le plan technologique et ainsi de faciliter la tâche des États Membres et des observateurs ainsi que celle des organisations non gouvernementales accréditées auprès de l'Organisation.

* E/2006/100.

** La soumission du présent rapport a été retardée en raison de la réception tardive des observations des services devant y contribuer.

06-37070 (F) 210606 210606

I. Introduction

1. Par sa résolution 2005/12, le Conseil économique et social a prié son président de reconduire pour un an encore le mandat du Groupe de travail à composition non limitée sur l'informatique afin qu'il puisse, dans la limite des ressources disponibles, mener à bien l'application des résolutions du Conseil sur la coopération internationale dans le domaine de l'informatique et faciliter l'achèvement des initiatives prises par le Secrétaire général quant à l'utilisation de l'informatique.

2. Le Conseil a prié le Groupe de travail de persévérer dans les efforts qu'il déploie pour assurer le relais entre les besoins des États Membres et les activités du Secrétariat. Le Groupe de travail a continué de collaborer étroitement avec le Secrétariat à la recherche de moyens concrets permettant de canaliser les ressources disponibles de manière à répondre au mieux aux besoins des États Membres en ce qui concerne l'utilisation quotidienne de l'outil informatique par la communauté diplomatique associée à l'Organisation des Nations Unies.

II. Coopération entre le Groupe de travail à composition non limitée sur l'informatique et le Secrétariat

3. La collaboration fructueuse entre le Groupe de travail et le Secrétariat, décrite dans le rapport du Secrétaire général au Conseil économique et social en 2005 (E/2005/67), s'est poursuivie en 2006, principalement sous forme de réunions officieuses portant spécifiquement sur des efforts de coopération entre ces deux entités.

4. Comme le Groupe de travail et le Secrétariat ont désormais tous deux accès à la même infrastructure omniprésente et éprouvée, à savoir l'accès à l'Internet sans fil (WiFi) et l'outil Web QuickPlace, ils sont maintenant conjointement responsables de la création et de la maintenance de pages Web ainsi que de la mise à jour de documents, ce qui ébauche une nouvelle forme de collaboration plus directe, plus transparente et plus immédiate.

III. Infrastructure informatique et télématique

5. Le Secrétariat continue d'offrir des points d'accès direct à l'Internet pour permettre aux missions d'accéder à des services comme la messagerie électronique et de naviguer sur le Web.

6. Un accès mobile à l'Internet (WiFi) est désormais offert dans l'ensemble des zones ouvertes au public et des salles de conférence, au Siège à New York. Pour faciliter l'accès sans fil à l'Internet, on a fait le nécessaire pour assurer l'alimentation électrique des appareils portables dans de nombreuses salles de conférence et dans leur proximité immédiate, mais le Groupe de travail a indiqué au Secrétariat qu'il restait encore beaucoup à faire, et ce de façon prioritaire. Aussi le Secrétariat continue-t-il de réaffecter les ressources et de chercher des moyens peu coûteux de répondre à ce besoin.

7. Comme indiqué dans le précédent rapport, le Secrétariat continue d'assurer la maintenance des serveurs qu'il utilise pour offrir des services aux missions et d'en améliorer la capacité. Celle-ci est suffisante pour les besoins actuels.

8. Comme indiqué précédemment, les ordinateurs mis à la disposition des représentants ont été remplacés par des modèles plus nouveaux; cette mise à niveau périodique se poursuivra. La bibliothèque Dag Hammarskjöld a augmenté le nombre de postes de travail disponibles dans les salles de lecture. Ces postes de travail permettent d'accéder à la plupart des sources d'information électroniques auxquelles elle est abonnée. Des services d'information et de référence sont aussi disponibles.

9. Par l'intermédiaire du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, le Secrétariat a remplacé par des panneaux électroniques les panneaux de liège à signalisation manuelle qui, à l'entrée des salles de conférence, donnaient des informations sur les réunions officielles. Lorsqu'ils ne sont pas utilisés pour donner des informations sur les réunions, ces nouveaux panneaux servent à projeter des photos provenant des collections du Département de l'information afin de mieux faire connaître les activités de l'ONU.

10. Un autre projet du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences concerne la soumission en ligne des demandes d'organisation de réunions bilatérales. Les États Membres ont présenté par voie électronique plus de 1 500 demandes de ce type en utilisant le système e-Meets. Ces demandes sont traitées par le Groupe du service des séances du Département qui réserve les salles et confirme leur disponibilité par voie électronique.

11. Le Groupe de travail et le Secrétariat sont toujours à la recherche d'une solution satisfaisante pour ce qui est de l'impression de documents « à la demande » à l'intérieur des salles de conférence ou du Salon des délégués.

12. Le Secrétariat poursuit la remise en état des vieux ordinateurs qui ne sont plus utilisés et les met à la disposition des missions sous la supervision générale du Groupe de travail. On trouvera à l'annexe II du présent rapport des statistiques relatives au matériel informatique fourni à titre gracieux aux missions permanentes en 2005.

IV. Services informatiques

13. Le Secrétariat et le Groupe de travail collaborent à la création d'un prototype de site Web QuickPlace en vue de faciliter les processus électoraux. Ce site, nommé CandiWeb, sert dans un premier temps à centraliser les informations existantes au sujet des élections et des candidatures, l'idée étant d'offrir un site Web sûr et commode où les parties concernées puissent afficher des informations. Il utilisera les installations existantes du Secrétariat et fera fond sur le savoir-faire et les structures de sécurité administratives en place. Sa maintenance, qui sera coordonnée par le Groupe de travail, sera assurée conjointement par les diplomates et par le Secrétariat, si bien que ce prototype sera l'occasion d'un effort intéressant de collaboration concrète.

14. Le Secrétariat fournit des services de site Web à de nombreuses missions permanentes et, de concert avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), aide directement certaines d'entre elles à gérer leurs sites, dans le cadre d'une collaboration expérimentale avec l'Université DePaul.

15. Le Secrétariat continue de fournir aux missions permanents des services de messagerie électronique soumis au même dispositif rigoureux de contrôle du

courrier électronique non sollicité et de défense contre les virus que le sien propre, en tirant pleinement parti des ressources existantes.

V. Formation, appui et information

16. Le Groupe de travail continue de s'attacher à faire connaître les services existants. La nouvelle version de la brochure consacrée aux services Internet mis à la disposition des représentants, dont la parution avait été retardée faute de ressources, devrait être disponible sur le Web dans le courant de septembre 2006.

17. Le Groupe de travail et le Secrétariat étudient la possibilité de mettre sur pied un forum électronique qui permettrait aux diplomates et au Secrétariat d'échanger des vues et des informations sur l'informatique et la télématique au Secrétariat, dont des stratégies et des initiatives, en vue de compléter les activités de sensibilisation du Groupe de travail et en tant que relais supplémentaire entre les États Membres et le Secrétariat dans le domaine de l'informatique.

18. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld continue d'améliorer ses programmes de formation à la gestion et à l'utilisation de la documentation des Nations Unies ainsi qu'à la consultation des bases de données et des ressources en ligne internes et externes. Une formation individuelle à l'utilisation des outils informatiques est également offerte. L'UNITAR s'emploie par ailleurs activement à former le personnel des missions, en particulier les nouveaux arrivants à New York.

19. Le Secrétariat fournit un appui, le plus souvent par l'intermédiaire du Service d'assistance de la Division de l'informatique, chaque fois que se pose un problème technique lors de l'utilisation des services ou de l'infrastructure fournis. En 2005, le Service d'assistance à répondu à plus de 1 699 appels provenant de missions permanentes.

Annexe I

Réunions

Date	*Réunion ou exposé*	*Bref descriptif*
5 avril 2006	Réunion	Le Secrétariat a fait le point des possibilités d'accès sans fil à l'Internet (technologie WiFi) au Siège; CandiWeb, l'effort expérimental visant à créer un site Web pour les candidatures aux élections a été examiné en détail et un prototype a été présenté.

Annexe II

Ordinateurs donnés aux missions à titre gracieux

Type de matériel	*Nombre d'unités*
Unités centrales	444
Écrans	399
Imprimantes	122
Autres périphériques	–